

# Introduction

Malgré son profond enracinement dans la tradition francophone de l'enseignement de la langue, ou peut-être précisément en raison de cet enracinement et de la forme paradoxale d'attachement à laquelle il conduit, la grammaire est encore et toujours un objet privilégié de débats, de discussions, de rénovations, de révisions, l'enseignement de la grammaire posant aussi divers problèmes aux enseignants et aux élèves. Trois ordres de questions reviennent sans cesse. D'abord, pourquoi enseigner la grammaire? Le problème soulevé par cette question a trait *aux objectifs* ou *aux finalités* de l'enseignement de cette «matière scolaire»; objectifs ou finalités que l'histoire a envisagés différemment selon les époques, en fonction du statut accordé à langue française, de celui accordé à d'autres langues (notamment le latin), ou encore aux textes (notamment écrits). Le deuxième ordre de questions concerne les *contenus à enseigner*: quelles notions, définitions, règles grammaticales, etc. convient-il d'enseigner? Là aussi, au

cours du temps se sont forgées des conceptions différentes de ce qui était nécessaire ou digne d'être enseigné et maîtrisé par les élèves. Enfin, le troisième ordre de questions concerne les *méthodes* ou les *démarches* jugées appropriées pour l'enseignement de ces contenus : comment s'y prendre pour les présenter, les expliquer, les analyser et les faire exercer aux élèves ? Et une fois de plus, selon les conceptions de l'enseignement en vigueur, selon les démarches d'enseignement plus généralement pratiquées à un moment donné, l'enseignement de la grammaire a changé de visage, se transformant en même temps que se transformaient les rôles respectifs des enseignants, des élèves, mais aussi des outils et du matériel à disposition.

Implicitement ou explicitement, ces questions marquent de leur présence la confection des programmes scolaires, des manuels, tout comme elles traversent les pratiques quotidiennes d'enseignement et de formation à l'enseignement. Et si les réponses proposées sont encore aujourd'hui non seulement variables, mais souvent non consensuelles et animées, cela n'empêche pas (et n'a d'ailleurs jamais empêché) l'existence d'un fait didactique concret : jour après jour, tant bien que mal, *la grammaire s'enseigne*.

Ce Carnet propose une « introduction » à la problématique de l'enseignement grammatical, envisagée comme une entrée possible dans la compréhension de la situation actuelle dans laquelle cet enseignement se trouve ; une introduction par ailleurs « illustrée », cette entrée se prolongeant dans le traitement de quelques questions précises, choisies pour leur caractère emblématique et

pour la régularité avec laquelle elles reviennent en formation. Le Carnet est ainsi structuré en deux parties. La première précise le cadre général de la rénovation de l'enseignement grammatical, avec un accent sur les caractéristiques de la rénovation en Suisse romande. Nous évoquerons ainsi les raisons d'être de cette rénovation, en explicitant les principales critiques adressées aux grammaires dites « traditionnelles » ; nous préciserons ensuite les finalités de l'enseignement grammatical dans le cadre de l'enseignement du français ; enfin, nous aborderons la question des démarches et des outils préconisés pour cet enseignement. La seconde partie traite d'un ensemble de contenus ou d'objets grammaticaux, sur la base de dix questions qui amorcent la réflexion en ce domaine.

Osons formuler encore l'espoir qui a guidé la rédaction de ce Carnet : inciter les étudiants futurs enseignants à envisager la grammaire non pas comme un glossaire linguistique savant et (éventuellement) inutile, qui demeure « galère » même lorsqu'il est vendu comme « jeu », mais comme un ensemble de connaissances humaines... toujours perfectibles à propos de la manière dont une langue est construite et des « rouages » qui permettent son usage quotidien. Trois remarques en lien avec ce qui vient d'être dit sont formulées ci-dessous, en marge et en appui au parcours didactique auquel ce Carnet invite.

## «Grammaire», un terme polysémique

Notons d'abord que le terme «grammaire» est fortement polysémique. Parmi ses sens les plus fréquents on peut relever : la propriété d'une langue de se conduire selon des règles partagées par une communauté, et l'ensemble de ces règles (en ce sens on parle de la grammaire du français, du latin, du portugais, etc.); la maîtrise pratique et théorique de ces règles par les individus (en ce sens on parle parfois de «grammaire intuitive», ou on dira de quelqu'un qu'il «connaît sa grammaire»); une théorie à propos du fonctionnement de la langue (en ce sens on parlera, par exemple, de la *Grammaire de Port-Royal*, de la *Grammaire générative et transformationnelle*, etc.); un livre ou un ouvrage, en tant que produit matériel; une branche des sciences du langage; une discipline scolaire (ou une sous-discipline de la discipline «français»); une activité scolaire en lien avec cette discipline, etc. Cette polysémie n'est pas toujours facile à gérer et peut être trompeuse. En ce qui concerne ce Carnet, trois de ces sens vont intervenir, en se chevauchant parfois : la grammaire comme ensemble de règles qui régissent le fonctionnement du français, la grammaire comme théorie de description de la langue et la grammaire comme discipline d'enseignement.

## Grammaires, au pluriel

Mais quel que soit le sens du terme, la grammaire présente un caractère *sociohistorique* et *évolutif*. Ainsi, bien que très lentement, les règles de fonctionnement d'une langue changent au cours de son histoire; la maîtrise de ces règles par les personnes portera nécessairement l'empreinte de la modalité d'organisation de la langue qui leur est contemporaine, cette maîtrise étant en outre susceptible d'évoluer, de se développer au cours de la vie d'un individu (c'est en tout cas ce que l'école souhaite); en tant que démarches humaines de connaissance, les théories à propos de la langue se transforment d'une époque à l'autre, et varient et/ou s'affrontent à l'intérieur même d'une époque donnée, selon les écoles ou les courants de pensée qui s'y manifestent; l'allure des livres de grammaire s'est modifiée avec le temps et se modifie encore sous nos yeux; enfin, la discipline scolaire «grammaire» est aujourd'hui même affectée par un changement de configuration, comme en témoigne le débat autour de l'instauration de «l'enseignement grammatical rénové», dont il sera précisément question dans ce Carnet.

À quelque niveau que ce soit, nous avons donc affaire à *des* grammaires, multiples, changeantes, différentes. Notons encore la *diversité de formes* que peuvent prendre les grammaires selon les buts poursuivis: décrire et analyser, prescrire et proscrire, ou encore enseigner et faire apprendre. On distinguera ainsi les grammaires *théoriques* (ou philosophiques), centrées sur la description et la conceptualisation du

fonctionnement de la langue, les grammaires *prescriptives* (ou normatives), centrées sur les manières correctes d'écrire et de parler, et les grammaires *scolaires*, centrées sur l'adaptation et la transmission des savoirs grammaticaux dans le cadre de l'école. Évidemment, diverses formes intermédiaires peuvent exister, illustrées, par exemple, par les grammaires de référence à l'intention des enseignants, qui combinent perspectives théorique et scolaire, ou par un ouvrage comme *Le bon usage* de Grevisse, qui combine perspectives descriptive et prescriptive.

## La grammaire est (aussi) dans les textes

Enfin, si grammaire(s) et texte(s) ne se confondent pas, il n'y a pas lieu non plus de les considérer comme des phénomènes séparés. Au contraire, des interactions permanentes et complexes caractérisent leurs rapports. Pour s'en convaincre, on peut adopter un point de vue théorique et historique, auquel cas il suffit de réfléchir aux raisons du changement des règles d'organisation de la langue évoqué ci-dessus : ces règles se transforment avec le temps (on ne parle et on n'écrit plus en français aujourd'hui comme on parlait et on écrivait au 15<sup>e</sup> ou au 17<sup>e</sup> siècle) sous l'effet de la *pratique quotidienne et concrète de la langue*, matérialisée précisément dans les textes et les discours produits par les locuteurs. Mais on peut adopter aussi un point de vue empirique et descriptif, auquel cas on prêtera attention au fait que la grammaire vit dans les discours et dans les textes.

En fait, il n'y a pas de texte ou de discours sans grammaire, et n'importe quel échantillon de production verbale relevant de la textualité le démontre.

Avant l'école, les savoirs humains étaient inscrits dans les pratiques sociales. Ils se transmettaient directement à travers elles, par frayage, imitation, dialogue entre experts et novices au fil de l'activité. Les fils de tailleurs devenaient tailleurs, les filles de bergères, bergères, en partageant les occupations de leurs parents, en prenant leur relais progressivement, en *voyant faire* et en *faisant avec*, en étant initiés aux savoirs utiles au gré du travail en cours et des problèmes à résoudre pour le réaliser. (Maulini, Meyer, & Mugnier, 2014, pp.23-24)

Cet extrait de texte, provenant d'un autre Carnet, repose évidemment sur le savoir de ses auteurs; mais il repose aussi sur un certain nombre de ressources et mécanismes grammaticaux en vigueur dans la langue: des groupes nominaux en position de sujet (*les savoirs humains, les fils de tailleurs, les filles de bergères*), composés selon les règles de la langue française (déterminant + nom + complément du nom); des groupes prépositionnels (*avant l'école, dans les pratiques sociales, de leurs parents*) remplissant diverses fonctions syntaxiques; des phénomènes d'accord entre sujet et verbe (*les savoirs étaient, les fils devenaient*) ou entre nom et adjectif (*savoirs humains, pratiques sociales*); des mécanismes de coordination (*experts et novices, du travail en cours et des problèmes à résoudre*); des mécanismes de juxtaposition (*par frayage, imitation,*

*dialogue*); des emplois adverbiaux de termes fonctionnant par ailleurs comme prépositions (*en faisant avec*); etc. On le constate, une analyse rapide et incomplète fait déjà apparaître un fonctionnement syntaxique parfois complexe, qui se double en fait de mécanismes de gestion textuelle, désignés parfois par l'expression *grammaire de texte*, assurant l'organisation et la cohésion du texte au-delà d'une phrase. Dans l'extrait, il s'agit de l'emploi de l'imparfait pour inscrire les faits relatés dans une temporalité circonscrite par l'expression « avant l'école »; des relais de l'information, ou des reprises anaphoriques (*les savoirs – ils – savoirs utiles; les pratiques – elles – le fil de l'activité*); etc.

La grammaire est donc partout, à différents niveaux de l'organisation du texte, raison pour laquelle la perspective d'un *enseignement intégré*, mise en avant par la rénovation de l'enseignement du français, est d'une indiscutable pertinence. Mais l'énoncé de cette perspective ne règle pas pour autant la question des conditions matérielles et temporelles de sa mise en pratique, qui restent pour l'instant de l'ordre du défi didactique.